



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 12/5/21

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : OPÉRATION « TOUS SUR LE PONT » DU 10 AU 17 MAI TOUS LES ACTEURS DU DÉPARTEMENT SE MOBILISENT

Bien que la tendance à la baisse des indicateurs départementaux se poursuive, aujourd'hui le taux d'incidence (nombre de cas / 100 000 habitants) demeure pour le département largement supérieur aux taux régional et national: le taux d'incidence est de 283 en population générale contre 170 pour la région et 183 pour la France.

Le taux de positivité (/100 testés) en Haute-Loire s'élève à 7.6 % (5.6 % pour la région et 5.5 % pour la France). Le taux départemental est donc supérieur aux taux régional et national.

Le variant britannique est majoritairement présent (94%) sur notre territoire.

Des situations de variant indien ont été identifiées en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le département de la Haute-Loire n'est, pour l'heure, pas concerné.

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Elle permet de réduire le risque de développer des formes graves de la maladie et limite la mortalité liée à la Covid-19.

En Haute-Loire, ce sont près de 65 100 personnes qui ont d'ores et déjà reçu une première dose de vaccin, soit 28.70% des habitants et parmi eux 35 262 personnes ont atteint un schéma vaccinal complet, soit 15.55% des habitants. Ces taux supérieurs à la moyenne nationale témoignent d'une forte adhésion des altiligériens à la vaccination.

De plus, la vaccination des personnes les plus fragiles est particulièrement efficace avec 81.02% des personnes âgées de plus de 75 ans ayant bénéficié d'au moins 1 injection et 68.03% d'entre elles présentent un schéma vaccinal complet.

Dans le cadre de l'opération « Tous sur le pont », destinée à maintenir une ouverture maximale des centres de vaccination avec l'appui du SDIS lors du pont de l'Ascension, et compte tenu de l'élargissement de la vaccination aux personnes de plus de 50 ans depuis ce lundi 10 mai, les centres de vaccination en Haute-Loire seront ouverts selon le calendrier suivant pour la semaine en cours :

- Yssingeaux :

Mercredi : 9h – 18h30

Jeudi : 9h – 18h30

Vendredi : 9h – 18h30

Samedi : 9h – 18h30

- Monistrol sur Loire :

Mercredi : 9h – 12h15 / 13h30 – 16h40

Jeudi : 9h – 12h15 / 13h30 – 16h40

Vendredi : 9h – 12h15 / 13h30 – 16h40

Samedi : 9h – 11h55

- Le Puy en Velay :

Mercredi : 9h – 13h / 14h – 18h

Jeudi : 9h – 13h

Vendredi : 9h – 13h / 14h – 22h

Samedi : 9h – 13h / 14h – 18h

Dimanche : 9h – 13h

- Craponne sur Arzon :

Vendredi : 13h30 – 19h

Samedi : 13h30 – 19h

- Brioude :

Mercredi : 8h-12h / 13h-17h

Jeudi : 8h-12h / 13h-17h

Vendredi : 8h-12h / 13h-17h

Samedi : 8h-12h / 13h-17h

- Langeac :

Mercredi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Vendredi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

L'ouverture de nouveaux créneaux de rendez-vous est possible du fait d'une dotation supplémentaire de doses de vaccins et grâce à la mobilisation exceptionnelle des équipes dans les centres de vaccination permettant un élargissement des amplitudes horaires pour ainsi faciliter l'accès au plus grand nombre.

Pour rappel, la prise de rendez-vous est possible depuis le site internet santé.fr

En cas de difficulté, via le numéro vert national (0 800 009 110) qui permet d'être redirigé vers le standard téléphonique d'un centre ou d'obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

LA LISTE DES PERSONNES ÉLIGIBLES S'ÉLARGIT

Depuis jeudi 6 mai, tous les jeunes **de 16 et 17 ans** souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 peuvent se faire vacciner dans un centre de vaccination.

Depuis lundi 10 mai, toutes les personnes de **50 ans et plus** pourront désormais se faire vacciner et ce, quel que soit leur état de santé (avec un vaccin ARN messager : Pfizer-BioNtech ou Moderna). Elles peuvent prendre rendez-vous.

Depuis le lundi 12 mai, comme l'a annoncé le président de la République, les rendez-vous qui n'auront pas trouvé preneur vingt-quatre heures avant seront ouverts à tous les adultes volontaires, sans condition. Ainsi toutes les personnes majeures pourront prendre rendez-vous la veille pour le lendemain à condition que des doses de vaccin soient disponibles et donc les rendez-vous non pris.

La liste des publics prioritaires est accessible depuis le site du Ministère des solidarités et de la santé

-> [consulter](#).

La préfecture de la Haute-Loire et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes saluent l'engagement de tous les acteurs qui sont mobilisés aux côtés de l'État et sans qui toutes ces vaccinations ne pourraient avoir lieu.